



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
25 SEPTEMBRE 2023

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le lundi 25 septembre 2023 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président
M. Raymond Berthiaume, membre
Mme Lise Gagnon, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., directeur des opérations et ingénierie RAIM

RÉSOLUTION NO : E73-09-2023
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E74-09-2023
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Lise Gagnon
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en y ajoutant le point 6.1 « Remerciements – Madame Chantal Marceau ».

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 août 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Autorisation de virement de l'excédent de fonctionnement non affecté à un excédent de fonctionnement affecté pour mesures d'urgence;
6. Affaires nouvelles;
 - 6.1 Remerciements – Madame Chantal Marceau – AJOUT;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E75-09-2023
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 août 2023)

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 28 août 2023 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E76-09-2023
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 615 302,96 \$ et de 1 441,64 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 41 553,19 \$ et de 440 664,96 \$ préparées le 18 septembre 2023 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E77-09-2023
(Autorisation de virement de l'excédent de fonctionnement non affecté à un excédent de fonctionnement affecté pour mesures d'urgence)

ATTENDU l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté présenté dans le rapport financier au 31 décembre 2022 au montant de 1 836 122 \$;

ATTENDU QU'il serait souhaitable d'effectuer un virement de l'excédent de fonctionnement non affecté à l'excédent de fonctionnement affecté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume
APPUYÉ PAR : Lise Gagnon

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) autorise la secrétaire-trésorière à effectuer un virement de l'excédent de fonctionnement non affecté vers un excédent de fonctionnement affecté pour mesures d'urgence, au montant de 500 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E78-09-2023
(Remerciements – Madame Chantal Marceau)

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

La Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) tient à souligner de façon particulière le départ à la retraite de madame Chantal Marceau après plus de 6 ans de loyaux services à titre de secrétaire-trésorière. Au cours de ses années, madame Marceau s'est distinguée par l'excellence de son travail en faisant preuve de rigueur, d'engagement et de professionnalisme.

La RAETM remercie madame Marceau pour sa contribution et lui souhaite une belle et heureuse retraite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NO : E79-09-2023
(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Président



Assistante Secrétaire-trésorière